

me rends compte que le nombre des patients ne fait que s'accroître plutôt que le contraire. Le ministre m'a assuré qu'aussitôt que les données nécessaires seront réunies, il accordera pleinement son attention à ce problème, et l'une des mesures qui seront sérieusement envisagées sera de décentraliser les services au profit des petites collectivités.

L'Orateur suppléant (M. Ethier): La motion d'ajournement étant adoptée d'office, la Chambre s'ajourne à 11 heures demain.

(La motion est adoptée et la séance est levée à 10 h 57.)
